

Granotes

Concertation
Une Maison pour
les associations
Page 3

Environnement

Le sentier de la découverte

Pages 8-9



Ville d'Argelès-sur-Mer - Bulletin municipal d'information
N°70 - Mai-Juin 2006



Associations

Concertation pour la Maison des associations.

Page 3

Travaux

Les chantiers de la ville.....

Page 4

Cadre de vie

Propreté : le dispositif estival.....

Page 5

Communication

Internet : argeles-sur-mer.com surfe sur le succès.....

Page 6

Tourisme

Infos pratiques pour la saison.....

Page 7

Environnement

A la découverte de nos espaces naturels. Le programme de la semaine de l'environnement.

Pages 8-9

Conseil municipal

Au fil des dossiers.....

Page 10

Animations

10 bougies pour les Méditerranéennes.....

Page 10

Animation

Été 2006 : pour tous les goûts, pour tous les âges.....

Pages 11-12

Zooms

Retours sur l'actualité.....

Pages 14-15

Agenda

Tous les rendez-vous.....

Page 16



Directeur de la publication

Pierre Aylagas,
Maire d'Argelès-sur-Mer
Allée Ferdinand Buisson
66700 Argelès-sur-Mer
Tél. 04.68.95.34.58

Rédaction et Maquette

Service Communication

Crédits photographiques

Service Communication

Imprimerie

Imprim' Agly (Estagel).



Avec votre participation

Pierre Aylagas

Maire d'Argelès-sur-Mer
Président de la Communauté
de Communes des Albères
Vice-Président du Conseil général

La réunion organisée salle Buisson sur le projet de Maison des associations a fait salle comble. Cette participation aux réunions citoyennes que la majorité municipale organise régulièrement est pour nous un bel encouragement. Elle démontre votre attachement à l'évolution de votre cité. Elle est la preuve que lorsque l'on donne la parole aux citoyens, ils savent saisir la perche qui leur est tendue. Nous travaillerons donc avec les responsables d'associations pour améliorer le projet initial. Nous serons à leur écoute comme nous serons à celle des habitants de la plage à l'occasion des réunions de secteurs qui vont se dérouler en juin. La citoyenneté, votre participation à l'amélioration de la qualité de la vie à Argelès-sur-Mer sont toujours au coeur de notre action.

En quelques années, Internet est devenu un nouveau moyen de communication désormais incontournable. La France est le pays européen qui voit le nombre d'internautes croître le plus rapidement. En 2004, la ville a décidé de refondre complètement son site qui a une vocation à la fois touristique et municipale. Il a accueilli plus de 640 000 visiteurs en 2005 et présente toute une panoplie de services. Pour les Argelésiens, l'information municipale y est délivrée en direct. Pour les touristes, il est la vitrine d'Argelès-sur-Mer et, pour les professionnels du tourisme, un outil de développement économique. Près de 40% des vacanciers choisissent leur destination sur Internet. Le nouveau site de la ville est en mesure de répondre à cette évolution.

Cette année, le calendrier d'avant-saison touristique était favorable. Un week-end de Pâques à la mi-avril, des vacances scolaires de printemps étalées sur cinq semaines, des ponts du 1er et 8 mai permettant un long week-end, autant de facteurs qui ont contribué à lancer la saison sur de bonnes bases. On avait rarement vu autant de monde pour un week-end de Pâques à Argelès-sur-Mer.

Pour la haute saison qui s'annonce, l'effectif des services municipaux va monter en puissance grâce au concours des saisonniers. La police municipale, les espaces verts, la voirie, la propreté, le camping Roussillonnais, les postes de secours, les offices de tourisme et d'animation vont être dotés de moyens humains et techniques importants. Accueillir, comme nous le faisons chaque année, plusieurs centaines de milliers de touristes ne s'improvise pas. C'est un travail de longue haleine qui se prépare bien en amont.

La concertation lancée

Une réunion citoyenne a permis de présenter le projet de Maison des associations dans les locaux de l'actuel Weldom à la zone artisanale. Il va être revu et corrigé dans les mois qui viennent afin de mieux répondre aux aspirations des futurs utilisateurs.

D'abord un constat : les Argelésiens répondent en nombre lorsqu'ils sont invités à participer à une réunion citoyenne où est évoqué un projet d'aménagement communal. La salle Buisson affichait donc complet pour le débat organisé sur le projet de Maison des associations devant être aménagée dans les locaux du Weldom, zone artisanale.

Pierre Aylagas a d'abord rappelé le cheminement qui avait conduit à l'achat du Weldom. "Dans le programme de la majorité municipale figurait la construction d'une Maison des associations" a-t-il expliqué en préambule avant de poursuivre : "En 2004, la ville a réalisé une transaction avec la société Altis. Cette transaction comportait 2 volets : l'achat du terrain des Gavarettes à Taxo d'Avall pour la construction du lycée et l'acquisition du Champion ; la vente à cette société du terrain nécessaire à la construction du Carrefour."

Les transactions réalisées, les services techniques de la ville ont expertisé le Champion, censé accueillir la Maison des



L'ébauche du plan qui a servi de base au débat sur le projet de Maison des associations. Au rez-de-chaussée, l'espace serait partagé en 5 zones comprenant des bureaux, une salle pour l'association Arts et Loisirs, une autre pour les associations des Jeux de l'Esprit, une salle sportive et une salle polyvalente. A l'étage, il est prévu d'aménager 6 bureaux et 2 zones de rangement.

associations. Leur étude a fait ressortir que le bâtiment n'était pas adapté aux normes et qu'une opération de démolition-reconstruction serait trop onéreuse. D'où la décision d'acquiescer en mars 2006 le Weldom, mieux à même (voir encadré) d'accueillir ce projet.

Voilà l'état actuel du projet tel qu'il a été débattu avec les responsables d'associations. Le dialogue a permis d'évoquer des thèmes comme le mobilier nécessaire, la répartition des salles, le gardiennage, le nettoyage, l'affectation des locaux ...

Toutes ces interrogations devraient être levées grâce à la concertation lancée avec les associations. Le milieu associatif argelésien disposera bientôt d'un équipement à la hauteur de son dynamisme.

Le calendrier

En conclusion de la réunion citoyenne, le calendrier suivant a été proposé :

- désignation de l'architecte : printemps 2006 ;
- étude technique et concertation avec les associations : de juin à septembre 2006 ;
- consultation des entreprises (appel d'offres) : d'octobre à décembre 2006 ;
- début des travaux : 1er trimestre 2007 ; durée 12 mois environ.

Un accueil de jour pour les malades d'Alzheimer

L'ensemble Weldom acquis par la ville comprend 1380 m² de magasin, 822 m² de hangar avec étage et un parking de 709 m² de parking. Il comprend également une maison d'habitation que la ville envisage de louer à l'association "Grand Platane de Perpignan". Cette association pourrait y créer une antenne pour des personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer. Capacité d'accueil : une dizaine de personnes d'Argèles et du canton. Ce serait un accueil de jour non médicalisé, encadré par des professionnels de la santé.



Le panorama des chantiers



Implantation de nouveaux WC

Deux nouveaux WC à nettoyage automatisé, adaptés aux personnes handicapées, viennent d'être installés sur la commune. Le premier, très attendu par les boulistes, remplace celui implanté au pied de la passerelle franchissant la Massane, face à l'Hôtel de Ville. Le second est implanté sur le parking de Port-Argelès, situé entre le giratoire et le parking du Môle. Modernes, hygiéniques et bien sûr gratuits, ils viennent compléter un parc existant en complet renouvellement.

Création d'une fontaine au port

A Port-Argelès, l'ancien bassin de la place Magellan va subir quelques modifications avant sa prochaine remise en eau. L'aire du bassin va être réduite et recouverte de caillebotis en bois, tandis que la sphère bleue sera percée de part en part pour permettre la création d'une fontaine. L'eau jaillira par le haut, pour glisser sur la surface de la sphère, avant d'être recueillie à sa base, sous des caillebotis en inox. Le plaisir de l'eau, donc, sans risque de baignade impromptue...



Butte anti-bruit

La butte anti-bruit isolant le lotissement de La Cerigue de la RN 114 fait actuellement l'objet de travaux de prolongement. Grâce au travail des bulldozers et à l'apport de remblais provenant de chantiers municipaux, elle s'étoffe d'une longueur de 100 mètres de long sur 2 m de haut.



Prolongement de la butte anti-bruit du lotissement La Cerigue

Travaux de voirie

De nombreux travaux de voirie sont programmés pour ce mois de mai :

- la réfection du bitume du parking des Pins, le long du bois des Pins, entre l'Office du tourisme et l'allée des Pins,
- le réaménagement du trottoir de l'avenue du Tech, entre la rue de la Massane et le boulevard des Albères,
- la réfection de la voie d'accès au parking des pêcheurs (côté Racou) : sur la première partie, goudronnage de la voie ; sur la deuxième partie (au niveau de l'exutoire pour les eaux de pluie), bétonnage du passage.
- réaménagement et réfection de la voirie de la route du Mas Reig sur environ 300 mètres pour une meilleure sécurité des lieux,
- reprise de l'ensemble de l'enrobée de la rue de la Paix, après la tranchée réalisée pour l'adduction de la rue en gaz comblé,
- création de 5 places de parkings rue Pascal avec un petit aménagement paysager.



Nouveau tracé pour la route du Mas Reig, à la gauche de l'existant.

Passerelle du port

Des travaux, indispensables à la mise en sécurité et au renforcement de la passerelle reliant la promenade de front de mer au port sont en cours. Celle-ci devrait rapidement être réouverte au public.

Création de casiers

36 nouveaux casiers funéraires viennent d'être créés au cimetière. Un projet d'extension plus conséquent (terrains et casiers) est programmé pour l'après-saison.



Travaux de réfection du revêtement du parking des Pins

Propreté : le dispositif estival

Garder une ville propre, c'est l'embellir et la rendre agréable à vivre ou à découvrir. Aussi, quand la population passe de près de 10 000 habitants à plus de 100 000 résidents, le dispositif de propreté et de collecte des déchets

Dès 5h du matin, les derniers noctambules ou les premiers joggeurs peuvent les croiser sur tous les axes de la commune. A 20h, ils sont toujours sur le terrain et cela, 7 jours sur 7.

“Ils”, ce sont tous les agents municipaux ou communautaires chargés de la salubrité publique : collecte des déchets, nettoyage des rues ou propreté des plages.

Les premiers à intervenir sur le terrain sont les agents communautaires chargés de la collecte des déchets. Du 15 juin au 15 septembre, la fréquence de collecte devient quotidienne sur la plage et le port en raison de l'important afflux de population sur ce territoire. Le service nécessite le doublement des engins (6 bennes) et l'embauche de 6 saisonniers (15 agents).

La communauté de communes a également en charge l'implantation du tri sélectif sur la plage. Au niveau des postes de secours P3, P4 et P5, des “moloks” -containers installés sur le sable- permettent la collecte des déchets recyclables (bac jaune) et du verre. Pour les autres déchets, la déchetterie (route du Mas San Pere - voir encadré) est ouverte au public 6 jours et demi par semaine, avec une large amplitude horaire.

A partir de 5h30, les services municipaux de propreté voirie prennent le relais



Equipe à pied, balayeuse... pas de répit pour les déchets. La ville doit être propre !

jusqu'à 12h. Ainsi, les balayuses et arroseuse entrent en action pour s'attaquer au nettoyage des rues et des places. Dans le même temps, 2 équipes à pied s'occupent quant à elles des espaces publics pour piquer, nettoyer ou balayer les déchets laissés à même le sol.

Certains secteurs spécialisés requièrent l'intervention d'équipes spécialisées, comme le nettoyage des marchés (du lundi au samedi), le ramassage des poubelles sur la promenade ou celles des 198 corbeilles ins-

tallées sur la plage.

Le dispositif estival de propreté, ce sont donc plus de 60 agents, de nombreux équipement (balayuses, arroseuse, bennes, tracteurs et remorques) qui s'activent pour nous rendre la ville plus agréable. A condition d'avoir, nous aussi, le geste propre !

Déchetterie, mode d'emploi

Horaires d'ouverture au public

Lundi	9 à 12h et 14h à 18h
Mardi	9 à 12h et 14h à 18h
Mercredi	9 à 12h et 14h à 18h
Jeudi	9 à 12h et 14h à 18h
Vendredi	9 à 12h et 14h à 18h
Samedi	9 à 12h et 14h à 18h
Dimanche	9h à 12h

La déchetterie est fermée les jours fériés. Carte d'accès gratuite à retirer en mairie sur présentation de la carte grise du véhicule et d'un justificatif de domicile.

Déchets acceptés

Ferraille	Tout venant	Gravats
Papiers/cartons	Plastiques	Réfrigérateurs
Déchets verts	Huile vidange	Verre

La déchetterie est réservée aux particuliers. Les apports de produits dangereux, les déchets industriels, les ordures ménagères, les textiles, les déchets hospitaliers et les médicaments sont strictement interdits. L'apport de déchets verts est limité à 1m³ par jour.

Plage propre, mer belle

Si la ville d'Argelès-sur-Mer reçoit chaque année le Pavillon bleu des plages, c'est non seulement pour la qualité de ses eaux de baignade, mais également pour la qualité de son environnement et de ses équipements.

Dès le mois de mai, la vaste plage de 7 km de long est nettoyée et nivelée au bulldozer après les coups de mer de l'hiver.

Elle est ensuite régulièrement entretenue par les cribleuses équipée du procédé Meractive de nettoyage bactériologique et écologique du sable. Au nombre de 3, elles interviennent 7 jours sur 7 de 5h à 12h45 entre début mai et le 12 juin, puis de 1h à 8h30 du 12 juin au 15 septembre. La fréquence d'intervention varie selon les secteurs et leur fréquentation.

Quoi qu'il en soit, on peut en tout cas poser sa serviette sur le sable en toute confiance !

www.argeles-sur-mer.com surfe sur le succès

Rénové en juin 2004, le site internet www.argeles-sur-mer.com connaît une fréquentation record. A la fois site d'informations touristique et municipale, traduit en 4 langues, il propose une multitude de services.

Six cent quarante trois mille soixante trois visites ! C'est le nombre de visites recensées en 2005 sur le site internet de la ville d'Argelès-sur-Mer, soit une moyenne journalière de 1767 visiteurs. De l'avis des spécialistes des sites internet, le site www.argeles-sur-mer.com figure parmi les plus fréquentés du département. Et cette progression n'est pas prête de s'arrêter puisque, depuis le début de l'année, la fréquentation explose : 108 544 visiteurs en mars, 109 419 en avril et le mois de mai est parti sur les mêmes bases.

Créé à la fin des années 1990, le site internet a été entièrement restructuré en 2004 avec le concours d'une société perpignaise. Il offre la particularité d'être à la fois le site officiel de l'Office municipal de tourisme et le site institutionnel de la ville d'Argelès-sur-Mer.

Traduit en catalan, allemand, néerlandais et anglais, il est un des vecteurs essentiels de la communication touristique de la commune. Internet est devenu en quelques années un outil indispensable pour préparer ses vacances. L'internaute surfe sur les différents sites des communes où il envisage de séjourner. D'où la volonté de créer un site aussi exhaustif que possible comprenant toutes les informations utiles (hébergement, restauration, animations, loisirs, présentation de la commune). Depuis l'an passé, le site permet même à l'internaute d'effectuer sa réservation en ligne auprès



des professionnels ayant adhéré à l'outil "Ctouvert".

Le volet institutionnel du site permet d'être informé en temps réel de toute information municipale. Ainsi, le compte-rendu du conseil municipal est mis en ligne dès le lendemain de la séance ; les informations les plus importantes sont regroupées dans la rubrique "A la une" et un fil d'info sur la page d'accueil permet d'accéder rapidement à la dernière actualité mise en ligne.

Le site propose d'autres services comme la météo, l'envoi de cartes postales, d'e-mail aux services municipaux pour toute demande d'information et publie tous les

appels d'offres lancés par la ville.

La page la plus fréquentée du site est la webcam "caméra numérique" qui offre une vue panoramique de la promenade du front de mer avec, en arrière-plan, les Albères qui plongent dans la mer. Dans quelques semaines, 3 nouvelles webcams vont être installées au port, à Valmy et au village.

Le site proposera aussi des visions à 360° des lieux les plus emblématiques de la commune.

Ainsi, où que vous soyez dans le monde, il vous sera possible d'avoir, par le biais d'internet, des images d'Argelès-sur-Mer.

Outil "Ctouvert"

Disponibilités et réservations en ligne

Depuis le mois d'avril 2005, le site internet offre la possibilité aux professionnels du tourisme d'adhérer à un système de disponibilités et de réservations en ligne appelé Ctouvert.

Ils sont 63 prestataires (campings, agences immobilières, chambres d'hôtes, gîtes ruraux, hôtels, meublés labellisés et résidences de tourisme) à

avoir souscrit à cette centrale de disponibilités qui permet d'envoyer la demande vers les prestataires disposant d'offres.

Depuis l'ouverture de ce service, 130 000 redirections ont été comptabilisées de la centrale de disponibilités vers les sites webs individuels des prestataires adhérents.

S'abonner à la newsletter

La ville d'Argelès publie régulièrement une newsletter informant ses abonnés de toute information importante mise en ligne sur le site. D'avril à octobre, cette newsletter est envoyée chaque semaine et annonce notamment toutes les animations organisées dans la commune.

Pour s'y abonner, il suffit, à partir de la page d'accueil du site de cliquer sur newsletter et de s'abonner aux trois rubriques : informations touristiques, Argelès informations et événements. L'abonnement est bien sûr gratuit.

Au mois de mai, 3 500 internautes étaient abonnés à cette newsletter.

Les infos pratiques pour la saison

Des bracelets pour les enfants

Cet été, les 6 postes de secours proposeront des bracelets de couleurs différentes permettant d'identifier les enfants ayant échappé à la surveillance de leurs parents.

La couleur de chaque bracelet indiquera le poste de secours où il a été délivré. Il est également possible d'y inscrire le prénom et le nom de l'enfant. Ces bracelets seront gratuits.



Avant l'ouverture de la surveillance des plages, le 30 avril, les sauveteurs aquatiques municipaux ont parfait leur entraînement grâce à des exercices réalisés avec l'hélicoptère de la protection Civile.

Brochure les Albères-sur-Mer

La nouvelle plaquette les Albères-sur-Mer propose de découvrir -à travers le patrimoine, l'artisanat, le sport, les loisirs et les randonnées- Argelès-sur-Mer et les communes du canton : Saint-André, Sorède, Laroque-des-Albères, Montesquieu-des-Albères, Villelongue-dels-Monts, Saint-Génis des Fontaines et Palau-del-Vidre. Elle est gratuite et disponible à l'Office municipal de tourisme.

Ouverture de l'Office municipal de tourisme

Juin-septembre-octobre : tous les jours de 9h30 à 12h et de 14h à 18h.

Dimanches et jours fériés compris.

Juillet-août : tous les jours de 8h30 à 20h.

Dimanches et jours fériés compris. Tél : 04 68 81 15 85.

Visite du centre historique

Le Musée Casa de les Alberes propose des visites guidées du centre historique d'Argelès-sur-Mer et du Musée. Elles ont lieu tous les jours.

Départ à 10h du Musée, place des Castellans.

Prix : 3 ou 4 Euros suivant le parcours. Inscriptions au 04 68 81 42 74.

Visite de la Réserve Naturelle du Mas Larrieu

Depuis le 14 avril, les visites accompagnées de la Réserve naturelle du Mas Larrieu ont repris. Elles se déroulent tous les jeudis. Départ à 9h de l'Office municipal de tourisme, place de l'Europe à la plage. Véhicule indispensable.

Prix : 4 Euros par personne. Inscriptions auprès de l'Office. Tél : 04 68 81 15 85.

Plans de plage

Afin d'améliorer l'information des baigneurs - et dans le cadre du cahier des charges du Pavillon Bleu des plages -, la ville d'Argelès-sur-Mer a réalisé des plans d'information qui seront installés à l'entrée de chaque plage. Emplacement des toilettes, des douches, points de recyclage, accès handicapés, balisage, réglementation (chiens, cerfs-volants) y figureront.

Dénominations des plages

Pour une plus grande lisibilité, chaque plage d'Argelès-sur-Mer a été dotée d'une appellation. Chacune d'entre elles est associée à un poste de secours. Du Nord au Sud, les dénominations sont les suivantes

Plage de la Marena : Poste 1.

Plage du Tamariguer : Poste 2.

Plage des Pins : Poste 3 (poste spécialement aménagé pour la baignade des personnes à mobilité réduite).

Plage Centre : Poste 4.

Plage Sud : Poste 5.

Plage du Racou : Poste 6.

Ouverture des postes de secours

La surveillance des plages a débuté le 29 avril avec l'ouverture du poste central. Comme les années précédentes, elle est assurée par les sauveteurs aquatiques municipaux basés sur 6 postes de secours.

Les dates d'ouverture des postes sont les suivantes :

Jusqu'au 2 juin : Poste 4.

Les samedis, dimanches et jours fériés de 10h à 18h.

Du 3 au 16 juin : Poste 2, Poste 3, Poste 4 et Poste 6.

Tous les jours de 10 h à 19 h.

Du 17 juin au 03 septembre : Poste 1 à Poste 6.

Tous les jours de 10 h à 19 h.

Du 4 au 17 septembre : Poste 2, Poste 3, Poste 4 et Poste 6.

Tous les jours de 10 h à 19 h.

Du 18 au 30 septembre : Poste 3, Poste 4 et Poste 6.

Tous les jours de 10 h à 18 h.

1^{er} octobre : Poste 4

De 10h à 18 h.

A la découverte de nos espaces

La semaine de l'environnement, du 1^{er} au 6 juin, sera marquée par de nombreux rendez-vous destinés à mettre en lumière notre patrimoine naturel. Du sentier littoral au parc de Valmy en passant par les expositions, les visites, les conférences, c'est un large aperçu de nos richesses environnementales qu'il vous est proposé de découvrir.

Ce n'est pas parce que l'environnement est mis en valeur une fois par an, à l'occasion de la semaine nationale, qu'il est délaissé le reste du temps. Bien au contraire.

Peu ou prou, toutes les communes ont intégré une démarche environnementale dans leurs actions d'aménagement. Argelès-sur-Mer plutôt prou puisque notre commune a été classée celle où il fait le mieux vivre dans le département par l'hebdomadaire "La Semaine du Roussillon" et que cette enquête comportait un important volet consacré à l'environnement des communes.

Ce patrimoine naturel sera donc mis en exergue du 1^{er} au 6 juin. Il n'est pas forcément connu de tous et pourtant il le mérite. Tout simplement parce qu'Argelès-sur-Mer est la seule commune de France à posséder deux Réserves naturelles -le Mas Larrieu et la forêt de la Massane- sur son territoire.

Pendant une semaine donc, 450 enfants des différents groupes scolaires de la commune parti-



La protection de l'environnement passe par une sensibilisation dès le plus jeune âge. Cette année, les élèves de l'école maternelle La Granotera ont participé à des parcours découverte au parc de Valmy. A cette occasion, ils ont planté 170 fleurs.

ront visiter nos espaces naturels mais aussi des installations comme la station d'épuration qui contribue, elle aussi, à la qualité de notre environnement (voir programme page 8).

Les randonneurs, eux, auront l'occasion de découvrir la seconde tranche du sentier litto-

ral dont le parcours a été prolongé jusqu'à hauteur du camping des criques de Portels.

Après l'été, les services maritimes de la Région, avec le concours d'un chantier d'insertion, lanceront une nouvelle tranche de travaux. Elle verra la création d'une séparation per-

mettant de poursuivre le sentier ; séparation entre le domaine public (sentier littoral) et privé (camping).

Alors, la boucle sera bouclée et, du nord au sud, le sentier suivra toute la façade maritime d'Argelès-sur-Mer.

Zoom sur... le parc de Valmy

La semaine de l'environnement peut être l'occasion de (re)visiter le parc de Valmy. C'est le plus beau point de vue sur la commune, la plage, le port et les Albères qui le surplombent. Du belvédère, vous pouvez embrasser tout le littoral dans un site empreint d'histoire.

Propriété municipale, le parc de Valmy permet de découvrir la flore méditerranéenne

grâce à un sentier botanique. D'une superficie de 6 hectares, il est un havre de fraîcheur et de verdure où il fait bon pique-niquer dans des espaces spécialement aménagés.

Le parc est géré par l'association "Valmy-Porte des Albères". Le tarif de la visite lui est entièrement reversé pour l'entretien du parc.

Le parc de Valmy est ouvert :

- du 1^{er} juin au 30 septembre : tous les jours de 10h à 19h ;

- du 1^{er} octobre au 30 mai : le mercredi, le week-end, les jours fériés et pendant les vacances scolaires.

Tarif : 2 euros pour les adultes ; 1 euro pour les enfants de + de 5 ans. Carte d'abonnement annuel pour 2 adultes et 2 enfants : 15 euros (résidents d'Argelès) et 20 euros (non résidents).



naturels

Thème par thème, voici les principaux rendez-vous programmés dans le cadre de la semaine de l'environnement.

Expositions

Galerie Marianne

Du 1^{er} au 6 juin, plusieurs expositions organisées dans le même lieu :

- Lil Dupeux, aquarelliste,
- Le recyclage du verre (Sydetom 66),
- Les Réserves naturelles du Mas Larrieu et de la Massane,
- La ferme du bonheur,
- Le chantier d'insertion de Valmy,
- La déchetterie du port.

Office municipal de tourisme

Pendant tout le mois de juin, exposition sur le recyclage du verre et sur le tri sélectif par le Sydetom 66.

Ecole Curie-Pasteur

Du 1^{er} au 6 juin, jeux collectifs de classe organisés par le Sydetom 66.

Ecole Molière

Le mardi 6 juin, de 16h à 18h, présentation d'une exposition entièrement conçue

par les élèves. Présentation d'un herbier franco-catalan, d'un jeu de l'oie sur le patrimoine et l'environnement, de dessins sur les énergies renouvelables et d'un diaporama sur les sites naturels.

Visites

Pour les scolaires, visites de la Réserve naturelle du Mas Larrieu, de la pépinière municipale, du parc de Valmy avec un jeu sur la nature, de la station d'épuration, d'une oliveraie et de la ferme du bonheur avec ses animaux.

Le programme de la semaine

- Pour tous, visite gratuite de la Réserve naturelle du Mas Larrieu avec un guide accompagnateur. Départ à 9h le jeudi 1^{er} juin de l'Office municipal de tourisme. Véhicule indispensable. Inscriptions au 04 68 81 15 85.
- Découverte en famille de Notre-Dame-de-Vie le dimanche 4 juin au départ de

la ferme du bonheur. Rendez-vous à la ferme à 10h.

- Matinée Portes ouvertes le 3 juin pour découvrir la seconde partie du sentier littoral jusqu'aux criques de Porteils. Avec la participation du Comité départemental de randonnée. Départ à 10h de la place des Granotes au Racou.

Cinéma

- Jeudi 1^{er} juin à 19h, au cinéma Jaurès, projection du film "Congo", une remontée en barge de 4 000 km de ce fleuve. Film suivi d'un débat animé par le professeur Salvayre.

Conférence

- Samedi 3 juin, à 17h, salle du foyer, conférence par M. Masson sur l'enherbement des sols et des vergers.

Gastronomie

- Samedi 3 juin, espace Liberté dans la matinée, stage de dégustation de l'huile d'olive par l'olivier de Saint Julien.

3 questions à Pierre Broch

conseiller municipal délégué à l'environnement

Granotes : La commission environnement a été créée en 2005. Quel premier bilan pouvez-vous en tirer ?

Pierre Broch : La volonté au départ était de fédérer au niveau communal tous ceux qui, de près ou de loin travaillent pour l'environnement. Qu'ils soient membres d'associations ou simples particuliers. Nous avons d'abord dressé un état de lieu des richesses naturelles d'Argelès-sur-Mer ; nous avons mis en relation des personnes qui ne se connaissaient pas et qui ont toutes la volonté commune de travailler pour le développement durable de la commune. Le but est de créer une véritable synergie. Par ailleurs, cela ne se sait pas forcément, mais il y a un véritable travail de fond effectué au niveau des établissements scolaires tout au long de l'année en matière de sensibilisation à la collecte sélective, aux espaces verts, à la protection de la forêt

Granotes : Quels seront les temps forts de la semaine de l'environnement ?

Pierre Broch : En une semaine du 1^{er} au 6 juin, nous voulons offrir la possibilité de découvrir notre patrimoine naturel. Mieux le connaître, c'est l'adopter et donc le défendre. Le public pourra parcourir la seconde tran-



che du sentier littoral qui arrive désormais à hauteur du camping des criques de Porteils, visiter gratuitement la Réserve naturelle du Mas Larrieu. Il y aura aussi des expositions, des conférences, des portes ouvertes dans différents sites municipaux. J'invite tous les Argelésiens à y participer.

Granotes : Quels sont les thèmes de travail des années à venir ?

Pierre Broch : La protection de l'environnement est désormais associée à toute démarche municipale en matière d'aménagement. Si autant de personnes souhaitent venir vivre à Argelès-sur-Mer, c'est que notre cadre de vie y est certainement pour quelque chose. Le classement de la "Semaine du Roussillon" est là pour le prouver. Mais il reste toujours à faire. A moyen terme, dans le cadre de la restructuration de l'espace Jules Pams à Valmy, nous avons un projet de Maison de la Nature ou Maison de l'Environnement. Il s'agirait de présenter dans un même lieu toutes nos richesses naturelles, que ce soient celles des Albères ou de notre façade maritime. Cette maison serait en quelque sorte la vitrine environnementale d'Argelès-sur-Mer. Elle pourrait s'inscrire dans le cadre d'un programme transfrontalier et donc recevoir des subventions de l'Union Européenne. Mais c'est un travail de longue haleine.

Au fil des dossiers

En avril, l'assemblée communale a examiné les délibérations suivantes.

Transfert de la bibliothèque :

le conseil municipal a approuvé le transfert de charges de la bibliothèque à la Communauté de communes des Albères qui assume désormais cette compétence. En 2004, la bibliothèque comptait 4 070 adhérents dont 3 198 originaires d'Argelès-sur-Mer et 177 d'une commune de la Communauté.

Relais téléphonique :

la couverture téléphonique d'Argelès-sur-Mer va être améliorée par l'installation d'une antenne relais de Bouygues Telecom. Elle sera installée sur le château d'eau du Racou.

Collectif Non à la THT :

Argelès-sur-Mer fait partie des 12 communes du département qui apportent leur aide au collectif d'associations qui lutte contre la ligne à Très Haute Tension. Le conseil municipal a décidé l'octroi d'une subvention de 150 Euros.

Précision :

Dans la page présentant la liste des principaux travaux programmés en 2006 (Granotes 69), c'est à l'école Herriot qu'aura lieu le remplacement du revêtement de l'espace jeux par un gazon synthétique et non à l'école Curie-Pasteur.

Motion

Pour le maintien de la DDE à Argelès-sur-Mer

Dans le cadre d'un projet de service, la Direction départementale de l'équipement de Perpignan a décidé la reconcentration à Céret des activités Etat de la subdivision de l'équipement d'Argelès-sur-Mer. Une reconcentration qui est loin de faire l'unanimité des personnels et des élus des communes concernées. Lors de sa séance du mois d'avril, le conseil municipal a adopté à l'unanimité une motion présentée par Pierre Aylagas dont voici les principaux extraits.

"Aujourd'hui, la subdivision d'Argelès-sur-Mer assume diverses missions d'Etat en matière d'urbanisme, d'ingénierie publique et d'assistance aux communes. Ces missions concernent 16 communes des cantons d'Argelès-sur-Mer, de la Côte Vermeille et d'Elne. Dans le cadre de ce projet, seules seraient maintenues à Argelès-sur-Mer les activités de la DDE relevant du Conseil général des Pyrénées-Orientales. Cette reconcentration à Céret va à l'encontre d'un aménagement cohérent de notre territoire départemental. Elle privera 16 communes d'un service public de proximité qui a fait ses preuves ; elle entraînera d'incessants déplacements des citoyens, des élus ou des services municipaux vers la sous-préfecture ; elle rendra moins efficace l'intervention des agents de la DDE dans les communes concernées.

Sans concertation préalable avec les élus concernés et malgré l'opposition des syndicats et du personnel, cette reconcentration va être source de problèmes pour les agents qui résident pour la plupart à Argelès-sur-Mer ou dans notre canton en raison, notamment, des difficultés de circulation pendant la période estivale (...). Comme la DDE l'a accepté pour la subdivision de Prades par rapport à celle de Font Romeu, nous demandons le maintien d'une antenne à Argelès-sur-Mer et celle d'agents effectuant des missions d'Etat.



Président de la Région Languedoc-Roussillon, Georges Frêche, en visite dans le département s'est rendu, en compagnie de Pierre Aylagas et de Max Lévíta, vice-président chargé des affaires scolaires, sur le site du futur lycée.

Citoyenneté

3 réunions de secteur à la plage

Le mois de juin est chaque année celui des réunions de secteurs de la plage. Elles ont pour cadre la salle du 1er étage de l'Office municipal de tourisme et débutent à 18h30.

Le calendrier est le suivant :

Racou-Port-Plage sud : mardi 6 juin. Plage centre : vendredi 9 juin. Plage nord : vendredi 23 juin.

16 juin

La fête des écoles

Les 5 écoles d'Argelès-sur-Mer préparent activement leur grande fête de fin d'année; Elle aura lieu le vendredi 16 juin dans l'après-midi à l'école Curie-Pasteur. De nombreux stands et animations vous y attendent.

Agriculture

Des lauriers pour l'Arbre Blanc

L'huile d'olive du Domaine de l'Arbre Blanc à Argelès-sur-Mer vient de remporter une nouvelle distinction lors du Concours national des huiles d'olive qui vient de se tenir à Brignolles. La production de Corine Henuset et de François Boutroux a reçu la médaille d'argent dans la catégorie Fruité Mûr avec son huile n° 1 issue de la variété olivière provenant du terroir d'Argelès-sur-Mer. Cette distinction est la seconde de l'année après celle décrochée par l'huile d'olive n°2 lors du concours de saint-Guilhem-le-Désert. Nos félicitations.

10 Bougies pour les Méditerranéennes

Le festival fêtera sa 10^e édition - la 5^e organisée à Argelès-sur-Mer- les 9, 10 et 11 août. Des têtes d'affiche prestigieuses - Benabar, Jean-Louis Aubert, Dyonisos- et des révélations promettent un cocktail détonnant.



Dix ans déjà que les Méditerranéennes occupent l'espace musical du département. Après cinq années passées à Céret, le festival a élu domicile à Argelès-sur-Mer. Il a trouvé au parc de Valmy un cadre naturel à la hauteur de ses ambitions. Depuis cinq ans, les Méditerranéennes ont su conquérir un public chaque année plus nombreux grâce à une programmation de qualité où se côtoient artistes reconnus et en devenir.

L'ouverture lors de l'édition 2005 d'une scène Nouvelle Vague a ouvert une porte dans laquelle se sont engouffrés de jeunes artistes du département, de régions voisines et de Catalogne sud. L'édition 2006, présentée dernièrement à Perpignan lors d'une conférence de presse à laquelle assistaient Pierre Aylagas et Danilo Pillon, adjoint au maire chargé de l'animation, promet d'être un grand cru. De ceux que l'on déguste pour célébrer un anniversaire.

Festival Rock the Med reporté

Le festival Rock the Med qui devait avoir lieu au parc de Valmy les 2 et 3 juin prochain a été reporté à une date ultérieure. Nous ne la connaissons pas à l'heure où nous imprimions.

17 juin Corso d'été à la plage

Tous ceux qui n'ont pas eu la chance d'assister aux mois de février et mars aux traditionnelles sorties du Carnaval d'Argelès-sur-Mer pourront se rattraper le samedi 17 juin avec le corso d'été. Précédé des bandas et des danseuses, le corso défilera en soirée sur la promenade du front de mer entre l'esplanade Charles Trénet et le parking du Casino. Une pluie de confettis est attendue.

Fête de la Musique Le programme

L'Office municipal d'animation propose 5 rendez-vous à l'occasion de la Fête de la Musique le 21 juin :

- Place de la république au village : bal musette ;
- Aire des festivités à la plage : spectacle hip-hop par l'espace Jeunes ;
- Esplanade Charles Trénet à la plage : concert variétés ;
- Places Magellan et du Nouveau Monde au port : bal variétés et DJ.

Au programme des Méditerranéennes

Chaque soir, trois artistes de renom seront au rendez-vous sur la grande scène et trois nouveaux talents se produiront, entre leurs concerts, sur la scène Nouvelle Vague. Toutes les soirées débiteront à partir de 18h.

Mercredi 9 août

Grande scène :

Ilene Barnes, Pauline Croze et Jean-Louis Aubert.

Scène nouvelle vague :

Trash Aka L, Miquel Gil et Bombes 2 bal.

Judi 10 août

Grande scène :

Ojos de Brujo, Babylon Circus et Dionysos

Scène nouvelle vague :

Que de la Bouche, Electric Octopus Orchestra et zZz.

Vendredi 11 août

Grande scène :

Agnès Bihl, Benabar et Olivia Ruiz.

La nouba des 10 ans

avec DJ Awa, Akli D...

Scène nouvelle vague :

Lise, Fatche d'Eux et Roger Mas.

Les animations

Les 9, 10 et 11 août, soirées Electro des Méditerranéennes à l'Exotik Café à la plage de minuit à 5h.

Les 7, 8 et 9 août, animations musicales au village, à la plage et au port d'Argelès-sur-Mer.

Billetterie ouverte à Argelès-sur-Mer à l'Office du Tourisme 10, Exotik Café (4, allée Jules Aroles), Show Devant (20, allée Jules Aroles), Maison de la Presse (4, rue du 14 juillet) et Point Presse Tabac Loto Aspar (13, avenue de la Libération).

Eté 2006 : pour tous les goûts,

Les grandes lignes des animations de l'été 2006 sont définies. Il ne reste plus à l'Office municipal d'animation qu'à peaufiner les détails d'un été résolument festif avec des animations phare - Tina Arena, la Star Academy 5-, des feux d'artifice, du sport, des spectacles de rue, le 10e anniversaire des Méditerranéennes et le festival de flamenco. Voici, présenté par thème, le catalogue non exhaustif des animations de l'été 2006.

Les rendez-vous hebdomadaires

L'Office municipal d'animation propose un rendez-vous tous les jours de la semaine.

- les lundis, cours de sardanes et bal rétro au village ; du 17 juillet au 21 août, bal disco avec DJ à l'aire des festivités ;

- les mardis, soirées thématiques : classique, jazz, variétés françaises, humour ;

- les mercredis de Port-Argelès : soirées thématiques, feux d'artifice, fête de la mer, fête du port ;

- les jeudis, ateliers kid de 17h30 à 19h au bois des pins ou à l'esplanade Charles Trénet ; les rendez-vous kid (spectacle pour les enfants de 3 à 12 ans) en alternance à l'espace Liberté, au port et à l'aire des festivités. Peintres en plein air de 20h à 24h square Camille Ferrer.

- les vendredis, au village et à la plage, des auditions et des démonstrations de sardanes se déroulent alternativement au village, au port et à la plage.



- les samedis, du 15 juillet au 21 août, bals musette au village ou à l'aire des festivités ;

- les dimanches, au port ou à l'aire des festi-

vités de 20h à 24h, initiation aux jeux géants en bois avec "Alorstujou". Peintres en plein air de 15h à 19h square Camille Ferrer.

Les festivals



Cet été, quatre festivals rythmeront l'été Argelésien :

- Le festival de flamenco (19-21 juillet) au parc de Valmy. Le programme est en cours d'élaboration ;

- Les Méditerranéennes (9-11 août) au parc de Valmy.

Pour son 10e anniversaire, le festival aura pour têtes d'affiche Jean-Louis Aubert, Dionysos et Benabar (voir page 11).

- Rock the Med à une date restant à déterminer ;

- Le festival lyrique des pays catalans à la salle polyvalente les 5 août, 24 septembre et 8 octobre.

Les concerts gratuits

La grande tradition des concerts gratuits -spécificité d'Argelès-sur-Mer-, rassemblant plusieurs milliers de personnes sur la plage est maintenue en 2006.

L'Office municipal d'animation présente la programmation suivante :

- Tina Arena le 25 juillet ;

- La Star Academy 5 le 15 août ;

- La Compagnie Créole le 2 septembre.



pour tous les âges

Les animations sportives

Lancées en 2005, les animations sportives gratuites sont reconduites cette année.

Elles se dérouleront du lundi au vendredi, en juillet et en août. Encadrées par deux éducateurs sportifs, elles proposent de 15h à 18h30 beach rugby, volley-ball, sandball et football.

Nouveauté cette saison, l'organisation en matinée sur la plage d'ateliers de bien-être avec gymnastique douce, réveil musculaire, stretching.

Pour les cyclistes, le vélo-club des Albères organise 2 randonnées "Mar i Monts" les 9 juillet et 9 août.

Les amateurs de pétanque



pourront participer à des concours régulièrement organisés au boulodrome de la Massane, en face de la mairie. Enfin, Argelès-sur-Mer est toujours terre d'étape des grandes tournées sportives.

Au programme, le beach rugby

(les 6 et 7 août), le volley-ball (le 25 juin), le tennis ballon (les 21 et 22 août).

Elle accueillera également les stages d'entraînement de l'équipe de France féminine de rugby et celle de l'équipe de France féminine d'épée.

Tout savoir sur les animations

- Les dimanches en juillet et août, forum des animations de 18h30 à 19h30 esplanade Charles Trénet avec présentation de la semaine et le pot de bienvenue en Pays catalan.

- Le site internet de la ville d'Argelès-sur-Mer -www.argeles-sur-mer.com- est actualisé régulièrement. Il présente un panorama complet, jour par jour, de toutes les animations organisées dans la commune. N'hésitez pas à le consulter.

- L'Office municipal d'animation, place de l'Europe à la plage. Tél : 04 68 81 10 15.

Les feux d'artifice



6 feux d'artifice embraseront la nuit argelésienne en juillet et en août.

Notez d'ores et déjà ces rendez-vous : au port les 5 et 26 juillet et les 2 et 23 août ; au village le 13 juillet ; à la plage le 14 juillet.

Découvrir la culture catalane

En mai, juin, septembre et octobre, le duo Argelès-Collioure présente un panorama de danses et de chants traditionnels catalans : groupes folkloriques, récital catalan, chants marins, auditions et démonstrations de sardanes.

Organisée du 7 au 9 juillet au port, au village et à la plage, la fête catalane verra se succéder animations musicales, sardanes, défilé de colles sardanistes et concours de sardanes. Au port, le samedi 8 en soirée, l'évolution de barques catalanes illuminées sera un spectacle à ne pas rater.

Enfin, le dimanche 3 septembre, le parc de Valmy accueillera le traditionnel Aplec (rassemblement) organisé par le Foment de la sardane.



Les fêtes

Rendez-vous est donné en juin pour la fête de la musique le 21, la Saint-Jean avec l'arrivée de la flamme du Canigou le 23 et une soirée avec des animations catalanes.

Le Racou propose cette année 2 rendez-vous pour sa fête locale : le 28 juillet et le 25 août.

En septembre, Argelès-sur-Mer fêtera Saint Côme et Saint Damien, les patrons de la commune, du 23 septembre au 1^{er} octobre.

Passeport Kid pour les enfants

Du 3 au 8 juillet et du 21 au 26 août, les enfants seront rois à Argelès-sur-Mer grâce au Passeport Kid. Tous les soirs des spectacles sont organisés à leur intention et ils peuvent obtenir 50% de réduction auprès des prestataires de jeux et de loisirs en s'adressant à l'Office municipal d'animation.



Les expositions

Pendant l'été, la Galerie Marianne accueille les peintures de Marsiam sur le thème des "Lumières Catalanes" du 1^{er} au 14 août, puis les peintures de Claude Laval du 17 août au 1^{er} septembre.

D'autres expositions sont également programmées salle Mozart et au foyer communal.

En septembre, notez que la XII^e édition du salon International d'Art de Valmy aura lieu du 22 au 1^{er} octobre.

Musique et chant pour notre patrimoine

On le sait : le patrimoine est cher au coeur des Argelésiens. La preuve en a été une nouvelle fois fournie à l'occasion du concert des ermitages organisé dans une église Notre-Dame-del-Prat qui affichait complet. Un concert destiné à récolter des fonds pour l'association des ermitages qui, avec le concours de la ville, a restauré la grande église romane de Saint Laurent du Mont, l'Ermitage de Notre-Dame-de-Vie et met en chantier la rénovation de la chapelle Préromane de Saint Jérôme.

Les chorale du collège, de la paroisse et de l'école de musique, celle d'André Dunyach, les Cantaires d'Argelers, l'orchestre d'accordéon et Helvia Dupont ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour que vive le patrimoine d'Argelès-sur-Mer



Quand les éleveurs font la foire

Cette année, le beau temps était de la partie pour la 5e édition de la foire des éleveurs des Aspres et des Albères organisée avec le concours de la ville d'Argelès-sur-Mer à la salle polyvalente.

Toute la journée, le public a pu découvrir les animaux de la trentaine d'éleveurs présents, assister à de multiples animations, déguster les produits du terroir proposés au marché gourmand et aussi une succulente grillade.

Cette foire, lancée par la ville et l'adjoint à l'agriculture Charles Campigna, vient à point nommé rappeler chaque printemps que notre département, renommé pour ses vins, ses fruits et ses légumes est aussi une terre d'élevage de qualité.



Valmy a accueilli les Journées fleuries



Quel plus beau site que celui du Parc de Valmy, avec son parc méditerranéen, pour accueillir les Florales ?

La manifestation organisée par l'Office municipal d'animation a attiré, comme chaque année, plusieurs milliers de visiteurs venus parcourir les stands tenus par les exposants et s'informer des dernières techniques de fleurissement.

Le jardinage étant un des loisirs favoris des Français, les florales de Valmy accueillent chaque printemps un public de passionnés qui a fait de ces journées un rendez-vous désormais incontournable.

Benvinguts a Argelers-de-la-Marenda



Organisée pour la seconde année à l'espace Jules Pams et dans la cédraie du Parc de Valmy, la cérémonie d'accueil des nouveaux Argelésiens a réuni plus d'une centaine de néo-Argelésiens reçus officiellement par Pierre Aylagas, entouré d'adjoints, de conseillers municipaux et des responsables de service de la commune.

La présence de stands d'information de la ville, de la Communauté de communes, du Comité départemental de Tourisme et de nombreuses associations Argelésiennes a permis aux nouveaux venus de récolter une foule de renseignements pratiques destinés à faciliter leur intégration dans leur ville d'accueil. Une ville dont ils purent déguster les produits du terroir grâce la participation au buffet de la Cave coopérative, des Caves Compristo, Deprade, Château Valmy et de la Brasserie des Albères.

Sensations fortes avec le FAST

Les années passent mais le Festival Alternatif des Sports Tendances, organisé cette année à l'occasion du "pont" du 8 mai, suscite toujours le même engouement.

Plus de 10 000 personnes ont assisté pendant deux jours aux exhibitions des pilotes sur le circuit du Valmarie, tracé à grand renfort de pelles mécaniques par les services municipaux. Les buttes ont permis aux pilotes de multiplier les cascades et envolées pour le plus grand plaisir d'un public conquis d'avance et qui n'a pas boudé son plaisir. Avec une animation musicale de tout premier ordre, le FAST a su séduire petits et grands, amateurs d'un spectacle gratuit de tout premier ordre.



Argelès-sur-Mer - Hürth A l'heure de la jeunesse

Le jumelage entre Argelès-sur-Mer et la ville allemande d'Hürth est fort de 18 années de coopération. Depuis l'an passé, les deux communes ont décidé de relancer les échanges scolaires, quelque peu en sommeil lors des dernières années.

Ainsi, 38 élèves du collège Ernst Mach gymnasium, encadrés par 3 enseignants, viennent d'achever un séjour touristique-linguistique dans notre ville. A leur programme, la découverte des principaux sites touristiques du département - Argelès-sur-Mer bien sûr mais aussi Collioure, Perpignan, Les Angles-. Logés dans des familles, les adolescents ont pu découvrir le mode de vie à la française avant d'être reçus en mairie par Pierre Aylagas entouré d'élus et de Gaby Demonte, conseillère municipale et présidente du comité de jumelage.



Des marcheurs qui ont du cœur



Chaque année, la Fédération Française de Cardiologie organise le "Parcours du cœur" pour lutter activement contre les maladies cardio-vasculaires par la pratique du sport et récolter ainsi des fonds pour la recherche contre ces maladies qui demeurent la première cause de mortalité.

La ville d'Argelès-sur-Mer s'est associée à cette manifestation par l'organisation d'une marche. 3 parcours de distance modulables étaient ainsi proposés entre le village et la plage au départ du stade Gaston Pams. Plusieurs dizaines de personnes ont participé et offert une contribution symbolique d'un Euro. Bravo à tous.

Les anciens combattants en congrès



Les adhérents des 18 sections que compte l'Union Nationale des Combattants dans les Pyrénées-Orientales se sont retrouvés à Argelès-sur-Mer pour participer au 80e congrès de leur association. Les représentants du monde combattant, après leurs travaux statutaires au Cinéma Jaurès, sont allés en cortège honorer la mémoire des Argelésiens disparus lors des conflits du siècle dernier en fleurissant le monument aux morts.

Remise de décorations et de médailles ont eu ensuite pour cadre la salle polyvalente où plus de 350 convives étaient rassemblés en présence des autorités départementales. A cette occasion, Pierre Vigé, figure du monde combattant, a reçu la médaille de la ville d'Argelès-sur-Mer des mains de Pierre Aylagas.

Agenda

Juin

● Du 1er au 6

Journées de l'Environnement

(voir programme pages 8.9)

● Samedi 3

Championnat départemental doublettes féminins pétanque. Boulodrome de la Massane - 14h30

● Dimanche 4

Marché des Savoir-Faire catalans : Nombreux exposants brocanteurs, artisans et produits régionaux. Argelès-plage

● Dimanche 4

2^e Edition du **Grand Prix du Roussillon** de Danse sportive - Salle polyvalente A partir de 14h30

● Samedi 10

Gala de fin d'année de l'école **Jeton' Danse** sur le thème de "Plus fort que..." Gymnase Pams - 21h

Rifle du Comité de Jumelage Salle Buisson - 15h

● Les 10 et 11

Salon des Antiquaires Espace Jules Pams

● Vendredi 16

Fête des écoles Nombreux stands et restauration Ecole Curie-Pasteur - 17h30 à 20h30

Audition-concert de la classe de chants de l'Ecole de Musique. Eglise - 20h30

● Samedi 17

Gala de fin d'année GRS Salle polyvalente - 20h30

● Corso nocturne d'été

Défilé de Chars, groupes à pied et musiques ... Argelès-plage

● Lundi 19

Spectacle de fin d'année des **Ateliers théâtre** (enfants et adultes) de la Cie **Maestro & Co.** Cinéma Jaurès - 19h30

● Mercredi 21

Fête de la Musique - "Dolima Vs Too Funky" Esplanade Charles Trenet à 21h 30 - "X-prime toi !!"

Aire des Festivités à 19 h avec l'Espace Jeunes de la CDC des Albères - Grand Bal Disco avec Music Power. Place Nouveau Monde à 21h30

- Orchestre O. Bastoul Place Magellan à 21h30

- Orchestre Jean Gérard Place République à 21 h 30

● Vendredi 23

Fête des Feux de la St-Jean Concert des petits chanteurs d'Argelès avec Batucada, dépôt des fagots du Feu de la Saint Jean. Distribution de Muscat et de rousquilles. Exhibition de la Colla Lliure et des cantaires catalans. Arrivée du Correfoc "Les diables" et bruxes del Riberal avec la flamme. Bal avec Louis Gorce. Place Gambetta et Boulevard Herriot - 20h à 24h

● Samedi 24

Sant Joan : distribution de bouquets de la Saint-Jean et animation musicale avec le chanteur Patrick Ramone et ses musiciens (18h). Musée - A partir de 9h30

● Dimanche 25

Challenge départemental Tonti en dou-

blette formée. Boulodrome de la Massane - 14h30

Challenge Gaston Pams (Equipes masculin et féminin épée, challenge vétérans individuel masculin et féminin). Salle polyvalente - A partir de 10h

● Vendredi 30

Spectacle de fin d'année de l'association de Flamenco Salle polyvalente - 21h

● Audition de sardanes

à Argelès-plage

Juillet

● Du 3 au 8

Passeport Kid pour les Enfants jusqu'à 12 ans (1/2 tarifs sur les jeux et loisirs). Spectacles en soirée.

● Mercredi 5

Fête de la Mer et Feu d'artifice

● Vendredi 7

Audition de sardanes à Port-Argelès

● Du 7 au 9

Fête catalane Aubades, audition de sardanes, évolution de barques illuminées, animation musicale, concentration et défilé des Colles sardanistes, concours

● Dimanche 9

Randonnée cyclotouriste Mar y Monts Salle polyvalente - Départ à 7h

● Dimanche 9

Grand Prix d'Argelès de Boule Lyonnaise Boulodrome de la Massane

● Jeudi 13

Nombreuses Animation et **Feu d'artifice** à Argelès-Village

● Vendredi 14

Nombreuses Animations et **Feu d'artifice** Argelès-Plage - Port-Argelès - Costa-Blanca

Expositions

Galerie Marianne

Espace Liberté

Ouverte du lundi au samedi de 15h à 19h

Du 1^{er} au 6/06

Exposition dans le cadre des **Journées de l'Environnement**.

Du 7 au 21/06

Salon des Arts du Comité de Jumelages.

Du 25/06 au 29/07

Exposition de broderies de l'**Atelier d'Abécédaires**.

Foyer communal

Rue du 14 Juillet

Mardi au samedi 16h à 19h.
Samedi et mercredi 10h à 12h

Du 1^{er} au 29/07

Exposition de l'**Association artistique argelésienne** : plus de 80 oeuvres, techniques diverses

Salle Mozart

Ecole de Musique

Mardi au samedi 16h à 19h
Samedi et mercredi 10h à 12h

Du 3 au 17/07

Exposition du peintre **Marc Pezant**

Bibliothèque

Espace Liberté

Horaires d'ouverture

Du 09/05 au 30/06

Exposition : "60 ans de polars en Côte verte"

Du 01/07 au 31/08

Exposition : "A la découverte du Patrimoine argelésien"

Musée Casa de les Alberes

Place des Castellans

Horaires d'ouverture

Du 17 au 30/06

Exposition sur "La pêche et les Artmanos".

Conférence. Salle du Foyer communal



Retrouvez toute l'actualité en direct
sur le site web de la ville

www.argeles-sur-mer.com